

Hisense

29/10/18 > 08/01/2019

DÉPASSEZ LES LIMITES

JUSQU'À

60€

REMBOURSÉS

pour tout achat d'un
smartphone
Hisense*



Hisense

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER JUSQU'À 60€ ?

*CONDITIONS DE L'OFFRE :

Achetez **entre le 29/10/2018 et le 08/01/2019** inclus (date du ticket de caisse faisant foi) un smartphone Hisense éligible à l'offre (voir ci-dessous).

PRODUITS ÉLIGIBLES À L'OFFRE :

HISENSE INFINITY H12

DAS** : 1,059W/kg

-60€*



ÉCRAN HD
NOTCH 19:9



DUAL CAM
12Mpx + 5Mpx



FACE
UNLOCK



MÉMOIRE
32Go + 4Go

-30€*

HISENSE INFINITY H11

DAS** : 0.523W/kg



ÉCRAN
18:9 HD



CAMÉRA 16Mpx
+ 12Mpx



MÉMOIRE
32Go + 3Go



DOS VERRE
2.5D



HISENSE INFINITY H11 LITE

DAS** : 0,722W/kg

-20€*



ÉCRAN
18:9 HD



CAMÉRA 8Mpx
+ 13Mpx



DOS
MÉTAL



CAPTEUR
D'EMPREINTES

-30€*

HISENSE INFINITY F17 PRO

DAS** : 0.312W/kg



**ÉCRAN
18:9 HD**



**CAMÉRA 8Mpx
+ 16Mpx**



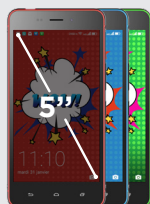
**DOS
MÉTAL**



**CAPTEUR
D'EMPREINTES**

HISENSE ROCK LITE

DAS** : 0,79W/kg



**ÉCRAN
5" HD**



IP67



**MÉMOIRE
16Go + 2Go**



**EXISTE EN
3 COULEURS**

-30€*

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE :

Rendez-vous sur la page <https://www.hisense.fr/promotions> et sélectionnez l'offre «**Promo Mobile Hiver 2018**». Cliquez sur le bouton «je participe» **complétez le formulaire d'inscription en ligne à partir du 19 novembre 2018**.

CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER AVEC LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS :

- Le **formulaire de participation rempli** avec vos coordonnées complètes.
- L'original de votre **facture/ticket de caisse** en entourant impérativement la date d'achat, la référence du produit, le prix et l'enseigne.
- Le **code-barres original** de votre produit porteur de l'offre (à découper sur le carton d'emballage)
- Le **numéro de série original** de votre produit (à découper sur le carton d'emballage)

ATTENTION : Gardez précieusement une copie de votre preuve d'achat car elle vous sera demandée pour une mise en œuvre de la garantie.

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER :

Envoyez votre dossier complété sous pli suffisamment affranchi, à votre charge, **au plus tard le 23/01/2019** à l'adresse suivante :

**HISENSE - ODR MOBILE HIVER 2018
OPERATION - 14018
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Vous recevrez votre remboursement selon le produit acheté par virement **dans un délai de 6 à 8 semaines à date de l'enregistrement de votre dossier conforme**. Offre valable en France Métropolitaine (Corse comprise) et en Belgique, du **29/10/2018 au 08/01/2019**.

Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise) et Belgique, non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même adresse IP et/ou même IBAN/BIC). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, envoyée après le 23 janvier 2019 et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Frais de participation (matériel informatique, connexion internet) et frais d'envoi de la demande non remboursés. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à Bâtiment Art Val - 4ème Etage - Aile B - 9 Rue des 3 Soeurs - 93420 Villepinte, afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne HISENSE France.

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services habilités de HISENSE France. La base légale du traitement est le consentement des personnes. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération.

Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, y compris le profilage, d'un droit d'opposition pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, en vous adressant à : Service client HISENSE France - Bâtiment Art Val - 9 Rue des 3 Soeurs - 93420 Villepinte, accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. (Remboursement du timbre sur demande, au tarif lent en vigueur).

*Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg pour une utilisation à l'oreille.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.hisense.fr/promotions
<https://hisense-promomobile-Hiver2018.e-odr.fr/>